



**FEDERATION EUROPEENNE DES MEDECINS SALARIES  
EUROPEAN FEDERATION OF SALARIED DOCTORS**

Registered Office/Siège  
Social :  
39, rue Victor Massé  
F-75009 Paris/France  
Tel. +33 1 48 78 80 41  
Fax +33 1 40 82 98 95  
<http://www.fems.net>

Presidency: Dr. Claude Wetzel  
Hôpitaux Universitaires  
F-67098 Strasbourg/France  
Tel +33 3 88 12 70 77 ou 76  
Fax +33 3 88 12 70 74  
GSM +33 6 60 55 56 16  
[claudewetzel@chru-strasbourg.fr](mailto:claudewetzel@chru-strasbourg.fr)

Permanent Secretariat:  
Mrs Brigitte Jencik  
**Rue Guimard, 15**  
B-1040 Brussels/Belgium  
Tel. + 32 2 736 60 66  
Fax + 32 2 732 99 72  
e-mail: [info@fems.net](mailto:info@fems.net)

<b>Date :</b>	18 septembre 2011	<b>Document</b>	<b>F11-074 FR</b>
<b>Titre:</b>	<b>Rapport national - France</b>		
<b>Auteur:</b>	 <b>Dr Didier REA</b>		

L'actualité de cette rentrée automnale 2011 est dominée par plusieurs sujets : la crise du médicament, l'évolution des effectifs hospitaliers et les élections professionnelles à venir.

Le scandale du Médiator® a révélé les particularités du circuit du médicament en France depuis son invention puis sa conception et enfin sa mise sur le marché et sa commercialisation. Rapports, enquêtes parlementaires ont souligné l'imbrication entre les laboratoires par leurs unités de recherche, les experts par leur terrain d'expérimentation et les autorités de contrôle de décision et d'autorisation de mise sur le marché. Ainsi la nécessaire indépendance de la recherche, de l'expertise et la décision de commercialisation ne semblent pas confirmées. Enfin l'absence de concertation et de régulation européenne a été notée : un médicament peut être retiré du marché dans un pays de l'Union sans déclencher immédiatement son retrait dans les autres pays.

Cet été, des retards dans l'approvisionnement de certains médicaments ont été constatés dans les officines privées et dans les pharmacies hospitalières. La raison reposerait sur la stratégie de fabrication des laboratoires pharmaceutiques et leur livraison. La production serait adaptée aux variations de commande et suivrait la technique du flux tendu. Associations de malades et professionnels de santé ont protesté contre cette pénurie de médicaments.

La mise en ordre des finances des hôpitaux publics français se poursuit et passe par la gestion des effectifs. Renforcé par son statut de patron unique, le directeur de l'hôpital, a pour mission essentielle d'équilibrer les recettes liées à l'activité et les dépenses principalement représentées par la masse salariale. Nous assistons donc au non-remplacement systématique des départs et des personnels en arrêt de travail. De plus, la modification du statut des infirmières, leur offrant d'intégrer la catégorie A des fonctionnaires, précipite leur départ. En effet cette évolution leur impose de travailler plus longtemps et leur interdit de prendre leur retraite avant 60 ans. Bon nombre d'infirmières conservent leur statut actuel, font valoir leur droit à la retraite et reviennent travailler comme intérimaires cumulant emploi et retraite. Enfin malgré le renfort d'infirmières d'Europe du sud, la pénurie se creuse : les écoles d'infirmières ne compensant pas suffisamment les départs.

La pénurie touche aussi les médecins hospitaliers malgré l'arrivée massive de professionnels venant des nouveaux pays de l'Union. On observe la montée en puissance du remplacement par le biais de l'intérim et le mercenariat. Des médecins titulaires exercent désormais à mi-temps dans les hôpitaux et complètent leur revenu par l'intérim dans d'autres hôpitaux. La déstructuration des équipes hospitalières entraînant la

diminution de la qualité des soins dans la prise en charge globale du patient, est en marche.

Les prochains mois de la vie hospitalière seront marqués par deux échéances électorales. L'une, l'élection de la Commission Médicale d'Etablissement, a pour objet principal l'élection de son président qui deviendra le vice président du Directoire. Le Directoire est l'organe de décision de l'hôpital et est présidé par le directeur de l'établissement.

L'autre, les élections professionnelles nationales désigneront les représentants des différents collèges au Conseil National de Discipline et à la Commission Statutaire Nationale. Elles sont l'occasion pour les représentations syndicales de mesurer leur influence et surtout par leur nombre de membres élus d'affirmer leur représentativité nationale. Toutes les négociations à venir, toutes les signatures d'accords avec le gouvernement, seront directement conditionnées par le poids respectif de leurs signataires à ces élections.

Mais la grande élection à venir est la présidentielle en avril-mai 2012 et dans cette période pré-électorale des livres traitant de la santé sont publiés, pour que la santé publique devienne un enjeu de cette élection. Ainsi vient de paraître un « Manifeste pour une santé solidaire et égalitaire » signé par la présidente du SNPHARe, Nicole Smolski. Le SNPHARe publiera à son tour son livre « L'hôpital en réanimation » et le présentera à la presse le 9 novembre 2011.